

Etudiants étrangers, Quels parcours pour quelles réussites?

Pour l'instant appréhendée essentiellement à partir de la nationalité, les statistiques officielles sur les étudiants étrangers mélangent des groupes d'étudiants aux parcours de vie bien différents.

C'est pourquoi l'article qui suit propose d'étudier plus finement les différents types de mobilités étudiantes qui existent à l'Université de Toulouse 1 Capitole.

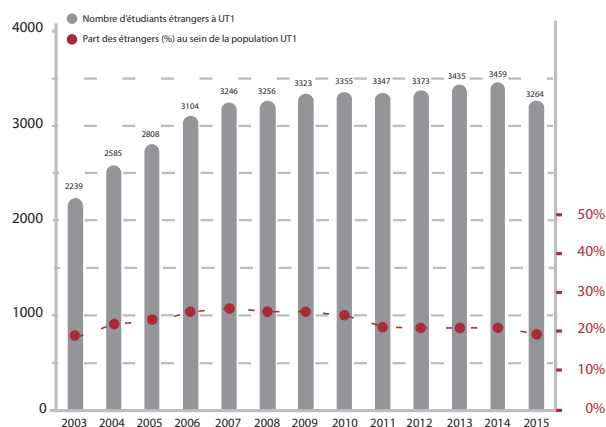
La première partie de cette étude sera consacrée aux outils statistiques disponibles sur l'étude des mobilités étudiantes à travers la présentation des effectifs et des données sur les étudiants étrangers inscrits à UT1, en formation initiale, ainsi que sur leur parcours avant l'arrivée dans l'établissement. Cette étude se base sur les données administratives issues d'APOGEE et sur les données fournies par le Service Commun des Relations Européennes et Internationales de l'établissement UT1 Capitole et de l'Ecole Européenne de Droit.

La deuxième partie de l'article évoquera le parcours, au sein de l'établissement, des étudiants en mobilité internationale inscrits à l'Université Toulouse 1 Capitole. Cette étude se base sur l'analyse des données longitudinales, entre 2003 et 2015, relatives aux inscriptions administratives des étudiants et à leurs résultats aux examens de fin d'année.

Profil des étudiants étrangers à l'Université Toulouse 1 Capitole

La mobilité des étudiants dans le monde est en constante augmentation, et selon l'UNESCO, la France se trouve parmi les cinq premiers pays d'accueil depuis de nombreuses années. Toutefois, la présence des étudiants de nationalité étrangère sur le territoire national est très hétérogène, avec un attrait particulier des étudiants étrangers pour la région parisienne. Pour autant, la ville de Toulouse, et en particulier l'Université de Toulouse 1 Capitole, fait partie des sites qui accueillent de nombreux étudiants étrangers. Alors qu'au niveau national, on constate que les étudiants étrangers représentent 12% du total des inscrits (tout établissement confondu - Chiffre Campus France), au sein de l'établissement de l'Université Toulouse 1 Capitole, on dénombrait 3347 étudiants étrangers inscrits pour l'année 2011/2012 (en formation initiale, toutes formations confondues - calcul opéré selon la nationalité de l'étudiant).

Soit 21% des étudiants inscrits cette année-là à l'université. Au cours des douze dernières années, on a vu le nombre d'inscription d'étudiants étrangers en constante augmentation passant de 2239 en 2003 à 3264 en 2015 bien que la part des inscrits qu'ils représentent par rapport au total des étudiants inscrits en formation initiale ait diminuée à partir de 2010.



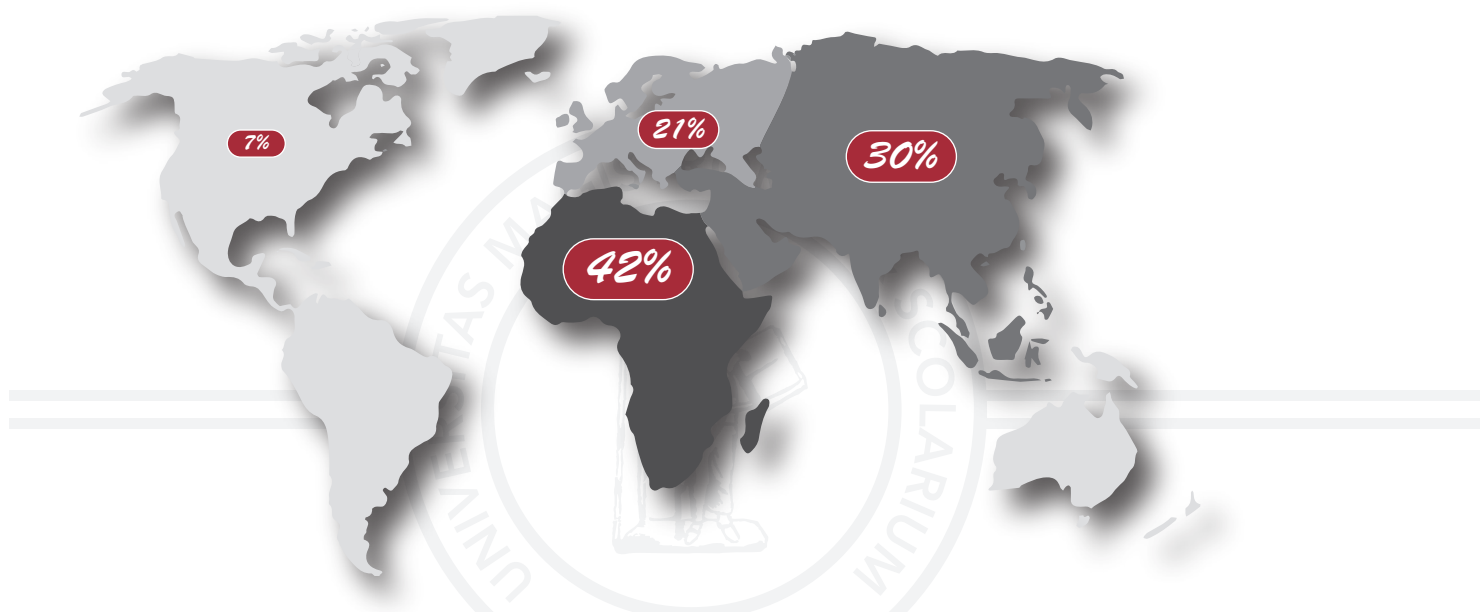
Mobilité géographique

Quatre étudiants étrangers sur dix présents à UT1 sont de nationalité africaine. Plus précisément, ce sont 20% des étudiants étrangers qui sont originaires d'Afrique du Nord, 13% d'Afrique de l'Ouest, 5% d'Afrique de l'Est et 4% d'Afrique Centrale.








L'Asie est le second continent le mieux représenté : trois étudiants étrangers sur dix sont de nationalité asiatique. Ce sont majoritairement des étudiants d'Asie du Sud-Est (15%) et d'Asie de l'Est (12%).

Viennent ensuite les étudiants de nationalité européenne. Environ un étudiant sur cinq est de nationalité européenne, principalement de l'union européenne.

Par rapport au niveau national, les étudiants de nationalité asiatique sont surreprésentés à UT1 Capitoile tandis que les étudiants africains et européens sont présents dans des proportions similaires (au niveau national, on dénombre, en 2010/2011, 17% d'étudiants asiatiques, 39% d'étudiants africains et 24% d'étudiants européens – Chiffre Campus France).



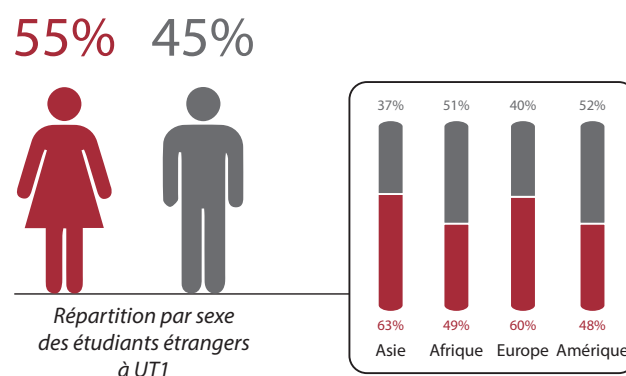
Du point de vue du pays, les étudiants de nationalité vietnamienne, chinoise et marocaine sont les plus présents. En effet, chacune de ces trois nationalités représente un peu plus d'un étudiant étranger sur dix inscrits à UT1. Au niveau national, le Maroc et la Chine sont les deux premiers pays d'origine des étudiants étrangers. Ils sont suivis par l'Algérie, la Tunisie et l'Italie. L'accueil des étudiants vietnamiens est donc une spécificité de l'établissement. Elle résulte de la coopération qui a été mise en place avec les universités du Viet Nam pour des formations délocalisées dans les villes d'Hô Chi Minh et de Hanoi.

Pays d'origine	Effectifs 2011/2012	Part	Evolution /2006
 Viet Nam	442	13%	+350% ↗
 Chine	402	12%	+31% ↗
 Maroc	382	11%	-36% ↘
 Sénégal	152	5%	-22% ↘
 Algérie	143	4%	+35% ↗
 Côte d'Ivoire	110	3%	-30% ↘
 Tunisie	105	3%	-33% ↘

La part des étudiants européens et américains a légèrement augmenté ces dernières années et celle des étudiants africains a légèrement baissé. Mais comme à l'échelle nationale, la croissance du nombre d'étudiants étrangers présents à UT1 est principalement due à l'arrivée importante d'étudiants étrangers d'Asie. Ces étudiants asiatiques ont été de plus en plus nombreux à UT1, passant de 313 en 2003 à 1035 étudiants inscrits en 2011. Les étudiants asiatiques ont même dépassé les effectifs d'étudiants en provenance de l'Union Européenne en 2007-2008. Depuis 2011, leur nombre diminue régulièrement mais reste très important (867 en 2015/2016).

Répartition par sexe

La répartition par sexe observée chez les étudiants étrangers inscrits à UT1 (55 % d'étudiantes pour 45% d'étudiants) révèle des disparités selon les nationalités. Si les étudiants originaires d'Afrique ou d'Amérique conservent une certaine égalité de représentation entre les hommes et les femmes (52% d'hommes et 48% de femmes), les étudiants étrangers issus des pays européens ou asiatiques sont plus majoritairement des femmes (plus de 60% de femmes et moins de 40% d'hommes).



Répartition par niveau

La moitié des étudiants étrangers inscrits en 2011/2012 suivent une formation du cycle Licence et un tiers du cycle Master. Un étudiant étranger sur dix est inscrit en Doctorat. Ces proportions sont à peu près semblables au niveau national. Par rapport à leurs homologues français de l'établissement, les étudiants étrangers sont plus nombreux, en proportion, en Master et Doctorat.

Cycle d'inscription

	Etrangers	Français
Licence	51%	58%*
Master	34%*	30%
Doctorat	11%*	3%
Autre	4%	9%*

*relation statistique significative au seuil 1%

Répartition par Composante

Environ un tiers des étudiants étrangers inscrits en 2011/2012 suivent une formation de Droit et un tiers une formation d'Economie. Par rapport à leurs homologues français, les étudiants étrangers sont plus nombreux en proportion sur les formations d'Economie et d'Informatique et beaucoup moins sur les formations de Droit.

Composante d'inscription

	Etrangers	Français
DROIT	32%	62%*
ECO	35%*	11%
AES	13%	12%
IAE	11%	12%
INFO	9%*	3%

*relation statistique significative au seuil 1%

Les données sont issues d'APOGEE et concernent l'ensemble des étudiants (étrangers puis français) inscrits à UT1 en formation initiale en 2011/2012

Si l'on regarde par continent, les étudiants Africains s'inscrivent en Droit (majoritairement en cycle L mais avec également une part importante de doctorants), en Informatique (en cycle Master) ou en AES (en cycle Licence), tandis que les étudiants asiatiques sont essentiellement attirés à UT1 par les cursus en économie au niveau Licence. L'étudiant européen lui, s'inscrit majoritairement en Droit, sur un cycle Licence.

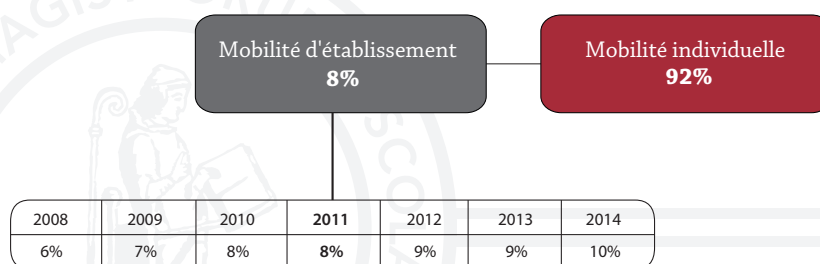
Les différentes typologies de séjours d'études en France

Mobilité individuelle ou mobilité d'établissement

Si l'offre des programmes d'échanges s'est considérablement étoffée au fil des années, on constate pourtant que la proportion des étudiants venant dans le cadre d'une mobilité d'établissement reste quantitativement assez faible. En effet, sur les 3347 étudiants étrangers inscrits en 2011/2012, seuls 282 d'entre eux sont accueillis par le biais de programmes d'échanges. Même si leur proportion augmente d'année en année, les étudiants en mobilité d'établissement représentent moins de 10% des étudiants étrangers inscrits à UT1. La durée de leur séjour, au sein de l'Université Toulouse 1 Capitole, varie selon les programmes d'échanges. La moitié d'entre eux vont être présents sur toute l'année universitaire et l'autre moitié sur un seul des deux semestres (plus précisément, en 2011/2012, 53% des étudiants en mobilité d'établissement seront présents toute l'année, 28.5% ne seront présents qu'au semestre 1 et 18.5% au semestre 2 seulement).

La mobilité d'établissement concerne à UT1 essentiellement les étudiants européens (ils représentent plus de 70% de ces étudiants). Ils s'inscrivent quasi-exclusivement en Droit ou en Economie sur une année de L3. Finalement, sur l'ensemble des étudiants européens, on constate que plus d'un sur trois est accueilli à UT1 par un programme d'établissement.

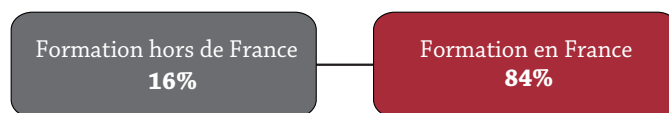
Proportion des mobilités individuelles et d'établissements en 2011/2012



Le reste des étudiants en mobilité par programme d'établissement à UT1 sont principalement des étudiants asiatiques qui s'inscrivent soit en L3 d'AES, soit sur un programme de préparation à la langue française, prérequis souvent demandé à ces étudiants pour accéder à la suite du cursus français.

Une inscription en France pour des études à l'étranger

L'inscription des étudiants étrangers dans les universités françaises couvre plusieurs dimensions de mobilité. La distinction entre mobilité individuelle et mobilité d'établissement en est une première. La deuxième concerne la présence non nécessaire en France de l'étudiant étranger, selon la formation qu'il aura choisie. Qu'ils soient inscrits sur des formations diplômantes délocalisées à l'étranger, sur des doubles diplômes avec cours dispensés en 2011/2012 à l'étranger ou en formation à distance, certains étudiants étrangers suivent une formation à UT1 qui ne nécessite pas une présence (régulière) sur le territoire français. Ces étudiants représentent 16% des étrangers inscrits en formation initiale en 2011/2012.



Proportion des étudiants étrangers inscrits dans une formation ne nécessitant pas leur présence régulière en France

Un lien avec les études françaises avant l'arrivée dans l'établissement

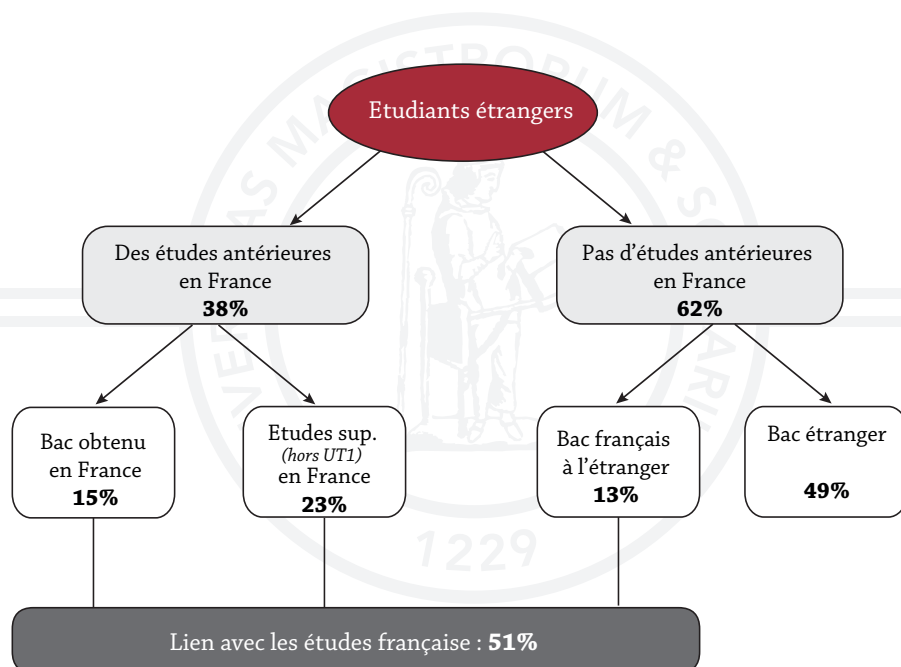
Une nouvelle dimension de la mobilité des étudiants étrangers peu se distinguer au regard de leur parcours scolaire antérieur en France, avant leur arrivée à l'Université Toulouse 1 Capitole.

En effet, les étudiants étrangers qui débutent leurs études supérieures par une inscription à UT1 représentent 62 % des effectifs. Pour autant, parmi ces jeunes, 13 % avaient obtenu à l'étranger un baccalauréat français et avaient donc déjà un lien avec les études françaises.

De plus, près de quatre étudiants étrangers sur dix ont déjà été inscrits dans un cursus d'études en France avant leur arrivée à l'UT1 : certains ont fait une partie ou la totalité de leurs études secondaires en France et sont bacheliers (15 %) quand d'autres ont entamé des études supérieures dans un autre établissement en France, avant leur inscription à UT1 (23%).

Les titulaires d'un bac français (obtenu en France ou à l'étranger) représentent alors 28% des étudiants étrangers. Ce niveau est supérieur au niveau national, qui compte 20% de bacheliers parmi les étudiants étrangers pour cette même année (Source MESR).

Au final, on constate que plus de la moitié des étudiants étrangers ont déjà un lien avec les études françaises.



Les données sont issues d'APOGEE et concernent les étudiants étrangers inscrits à UT1 en formation initiale dispensée en France en 2011/2012

Les étudiants qui ont obtenu leur bac en France sont principalement des étudiants africains ou européens (bien que la part de bac obtenu en France ne représente que 19% des bacs pour chacun de ces groupes de nationalités). Ils sont plus significativement inscrits en Droit et en AES et sur les niveaux L1 et L2.

Des études dans l'établissement avant l'inscription en 2011/2012

Une autre dimension de la mobilité des étudiants étrangers concerne leur statut de primo-entrants dans l'établissement. En effet, on constate qu'à la rentrée, seul 44% des étudiants étrangers s'inscrivent pour la première fois dans l'établissement. Il y a donc plus de la moitié des étudiants étrangers qui ont déjà expérimenté les études dans l'établissement. Ces étudiants ont fait leur 1^{ère} inscription dans l'établissement il y a un an ou deux (29% des étudiants) ou il y a trois ans ou plus (27% des étudiants).

Parcours et réussite des étudiants étrangers au sein de l'université

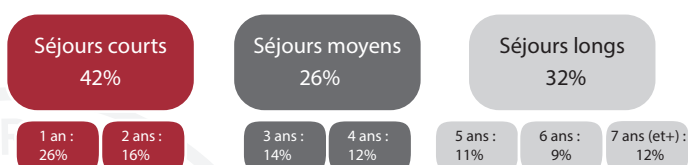
Si les étudiants en mobilité d'établissement ne reviennent pas (dans leur très grande majorité) - et ne seront donc présents qu'une seule année - dans l'établissement, les étudiants en mobilité individuelle peuvent effectuer des séjours longs au sein de l'établissement, d'une durée pouvant être supérieure ou égale à 5 ans. Cette durée de séjour est-elle relative à des poursuites d'études ou non sur l'ensemble des cycles d'études, à des parcours de réussite plus ou moins rapide, voir une combinaison des deux ?

Dans la prochaine partie, nous proposons de caractériser sur une large période (12 ans, entre 2003 et 2015) les différents parcours d'études (pour les étudiants inscrits dans l'établissement en 2011/2012, suivants une formation en France et sortis de l'établissement en 2015/2016).

Des durées de séjour variables dans l'établissement

Les séjours courts (inscription pour une année ou deux dans l'établissement) sont les plus fréquents chez les étudiants étrangers (42% d'entre eux dont 10% qui sont en mobilité d'établissement).

Les séjours de moyenne durée (3 ou 4 ans) concernent un quart des étudiants étrangers de l'établissement et les séjours longs (5 années ou plus) sont effectués par près d'un tiers des étudiants.



Une entrée dans l'établissement à un niveau Licence

Deux tiers des étudiants étrangers inscrits dans l'établissement en 2011/2012 ont commencé leur parcours dans l'établissement (en 2011 ou avant) sur un niveau Licence.

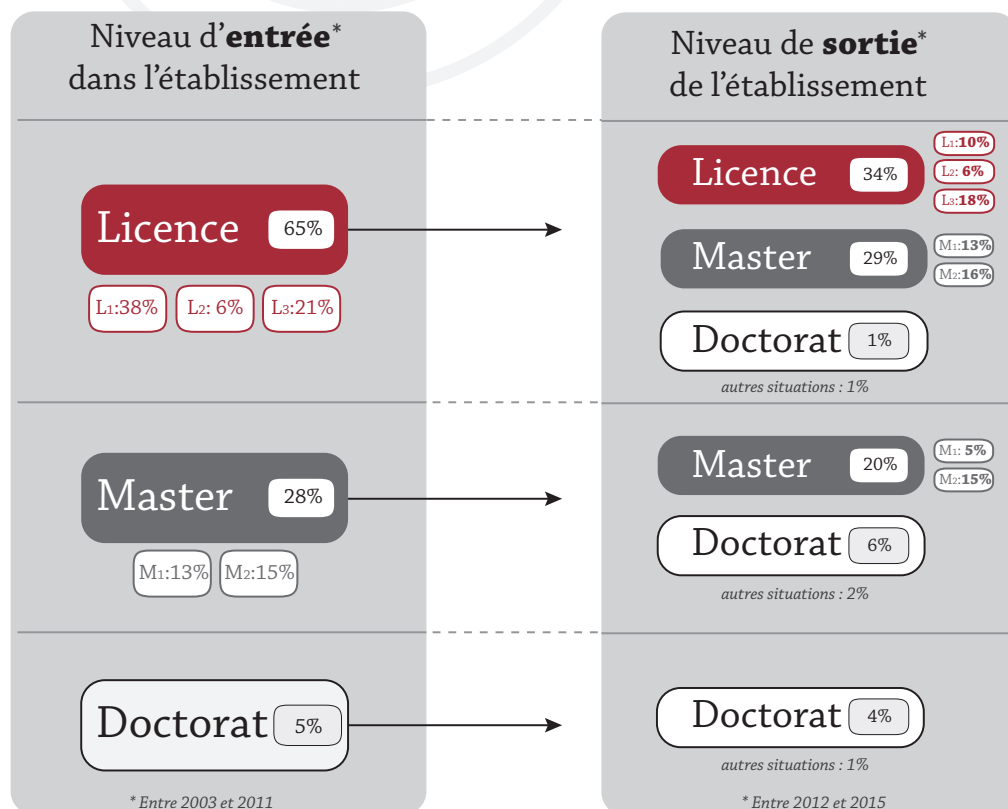
Un tiers des étudiants n'aura suivi qu'un cycle Licence durant leur séjour au sein de l'établissement. Pour les étudiants en mobilité individuelle, on constate que cette sortie de l'établissement au niveau Licence est souvent consécutive à un échec lors de leur dernière année d'études (principalement en L1, souvent après plusieurs tentatives).

Les étudiants qui poursuivent leur cycle Licence par un cycle Master dans l'établissement représentent 29% des étudiants étrangers.

Les trois quarts d'entre eux sortent de l'établissement sur une réussite. Il s'agit soit de la validation de leur Master soit de la validation de leur année de M1.

Pour autant, les étudiants qui ont fait l'ensemble de leur cursus Licence-Master sans redoublement est plutôt faible (moins d'un tiers des étudiants qui ont suivi un parcours L1-L2-L3-M1-M2).

Les étudiants qui effectuent tout le parcours L-M-D dans l'établissement sont très minoritaires (1% des inscrits).

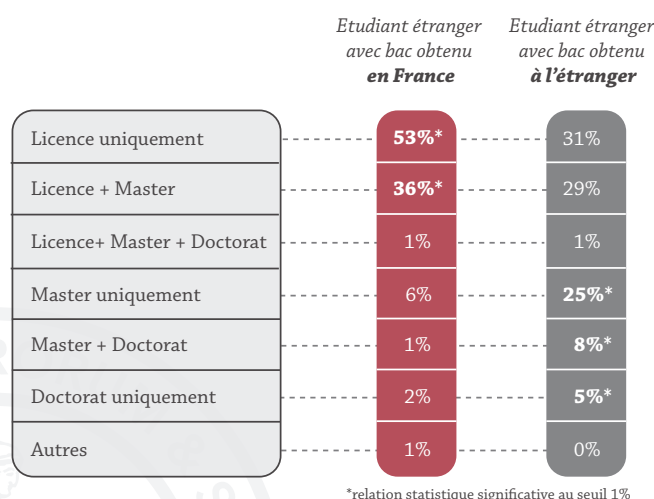


Un peu plus d'un quart des étudiants étrangers font leur entrée dans l'établissement à un niveau Master. Ceux qui sont ensuite sortis de l'établissement sur un niveau Master également représentent 20 % des étudiants inscrits. La moitié d'entre eux ne va effectuer qu'une seule année (principalement le M2) et quitte l'établissement après avoir réussi. Les autres vont valider leur Master (M1 et M2) en 2 ans. Les étudiants qui poursuivent le cycle Master sur un cycle Doctorat représentent 6% des étudiants étrangers inscrits en 2011/2012 (On peut cependant noter que les doctorants en début de thèse en 2011 ont plus souvent effectué cette année de Master au préalable dans l'établissement par rapport aux étudiants qui sont en fin de thèse en 2011 et qui étaient entrés dans l'établissement directement sur un niveau doctorat .

Enfin, les étudiants étrangers qui arrivent dans l'établissement directement sur un cycle Doctorat représentent 5% des étudiants étrangers inscrits en 2011/2012.

Des parcours d'études différents pour les étudiants en mobilité post-bac

Une autre différence apparaît : les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat en France sont significativement plus nombreux à effectuer un cursus de Licence uniquement (courte ou moyenne durée) ou un parcours Licence et Master ; tandis que les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat à l'étranger sont plus significativement sur les parcours Master ou Doctorat.



Une réussite accentuée pour les étudiants en mobilité post-bac

Comme les étudiants français, les étudiants étrangers connaissent plus de difficultés aux examens de fin d'année sur les niveaux L1 (moins de 40% de réussite– nombre d'admis/nombre d'inscrits), puis sur les niveaux L2 (61% de réussite) et M1 (58% de réussite). Et comme leurs homologues français, la réussite aux examens des étudiants étrangers est également différente selon la discipline étudiée (AES : 52% de réussite, tous niveaux confondus ; Droit et INFO : 60%; ECO : 64% ; IAE : 72%).

Si l'on observe maintenant la réussite selon la zone géographique d'origine, on constate que la réussite aux examens de fin d'année semble moins importante pour les étudiants africains. Mais ce sont des étudiants qui sont plus souvent inscrits en L1 et dans une discipline où la réussite est la moins importante.

Par contre, à niveau d'étude égale et discipline étudiée identique, on constate que les étudiants étrangers qui ont déjà un lien avec les études françaises avant leur arrivée dans l'établissement connaissent moins souvent la réussite que les étudiants étrangers sans lien avec les études françaises.

On peut supposer que le choix d'un séjour à l'étranger pour un étudiant étranger sans lien avec les études françaises est partiellement conditionné à un niveau scolaire élevé avant son arrivée en France et des conditions sociales avantageuses.

Finalement, on constate que les étudiants qui effectuent un séjour de courte durée (un à deux ans) dans l'établissement sont soit des étudiants qui suivent une formation de Master, qu'ils valident majoritairement, soit des étudiants qui suivent une formation de Licence, qu'ils ne valident majoritairement pas, sauf s'ils sont en mobilité d'établissement.

Les étudiants qui effectuent un séjour de moyenne durée (trois à cinq ans) dans l'établissement sont plus souvent des étudiants qui suivent une formation de Licence, que les titulaires d'un bac étranger valident plus souvent que les titulaires d'un bac obtenu en France.

Enfin, les étudiants qui effectuent un séjour de longue durée (plus de 5 ans) dans l'établissement sont nombreux et sont des étudiants qui après avoir validé leur cycle Licence poursuivent leurs études jusqu'en Master, voir en Doctorat.

On constate donc que les étudiants étrangers ont des parcours très variés au sein de l'établissement. Pour autant, certains groupes aux caractéristiques proches se distinguent nettement et la simple indication de nationalité étrangère n'apparaît alors plus pertinente pour les caractériser.